



## **NÉGOCIATIONS SALARIALES PREMIÈRES PROPOSITIONS...**

Ce 13 septembre, se sont ouvertes les négociations salariales 2023 au sein de la Branche des Industries Electriques et Gazières.

FO attendait des représentants des employeurs, une véritable prise en compte du contexte inflationniste inédit que subissent les personnels depuis l'été 2021.

Les propositions des employeurs faites en séance sont les suivantes :

- Augmentation du Salaire National de Base (SNB) : + 1,3 %
- Taux d'Avancements Individuels au Choix (AIC) : 0,9 %
- Ancienneté : 0,6 %

À cela, les employeurs ont fait part d'une possibilité d'appliquer l'augmentation de 1 % du SNB au 1<sup>er</sup> juillet 2022 au lieu du 1<sup>er</sup> octobre 2022 comme le prévoyait leur décision unilatérale.

FO a clairement exprimé aux représentants des employeurs que les personnels attendaient plus, et que l'augmentation du SNB ne permettait pas de pallier la perte du pouvoir d'achat à laquelle doit faire face le personnel.

Les employeurs indiquent que l'augmentation du SNB proposée est en rupture avec celle des années précédentes... Oui... Mais cela n'est pas bien difficile compte tenu de l'austérité salariale au niveau de la Branche depuis une dizaine d'années...

Après de riches échanges, une nouvelle séance de négociation a été fixée au 22 septembre 2022, les employeurs ayant indiqué revenir avec de nouvelles propositions.

FO Énergie attend des employeurs qu'ils utilisent tous les leviers possibles afin de démontrer au personnel que la négociation collective au périmètre de la Branche peut aboutir à une prise en compte de leurs attentes et à une juste reconnaissance salariale.



**AGIR, NE PAS SUBIR !**

[www.fnem-fo.org](http://www.fnem-fo.org)